

Charte

Cadre et orientations stratégiques

La «Velokonferenz Schweiz», «Conférence Vélo Suisse», «Conferenza Bici Svizzera», constitue l'organisation nationale des décideurs en matière d'aménagements cyclables. Indépendante de toute affiliation politique, elle se veut un lieu d'échange d'expériences et de transfert de connaissances pour tous les professionnels ayant à traiter de problèmes liés au vélo dans les services administratifs, les organismes publics, les bureaux d'études et les bureaux d'ingénieurs. Elle est en contact proche avec d'autres organisations professionnelles aux domaines d'activité similaires, notamment toutes les associations s'occupant de transports, et a pour objectif d'entretenir avec ces dernières des collaborations axées sur des projets concrets.

Les membres de la Conférence Vélo Suisse s'engagent à préserver les intérêts de leurs employeurs et mandants passés et actuels et sont tenus au secret de fonction.

Objectifs

La Conférence Vélo Suisse a pour objectif global de garantir la reconnaissance du vélo en tant que mode de déplacement à part entière, par les moyens suivants:

- développement, diffusion et mise en réseau des connaissances professionnelles en matière d'aménagements cyclables;
- transfert de connaissances entre différents professionnels ou organismes chargés de tâches et de projets liés au vélo et optimisation de la coordination entre eux;
- création de conditions-cadres garantissant le caractère sûr et attrayant des déplacements à vélo;
- développement de projets de recherche dans le domaine du vélo.

Offres

La Conférence Vélo Suisse

- offre une plate-forme d'information et de débat sur le vélo par le biais de son bulletin d'informations semestriel, de son site internet et des manifestations qu'elle organise;
- organise des sessions de formation continue (journées de rencontre, séminaires, excursions, etc.);
- est l'instigateur ou l'éditeur de littérature professionnelle sur le vélo (manuels, brochures, recommandations, etc.);
- apporte un appui spécialisé aux membres dont l'activité professionnelle les amène à s'occuper de sujets liés au vélo
- offre à ses membres la possibilité d'échanger conseils et soutien et assure une coordination optimale

entre eux;

- s'implique dans l'instauration, l'élaboration et la mise en œuvres de nouveaux décrets, textes de loi ou normes, ou dans l'adaptation de documents déjà existants;
- apporte un appui professionnel à la recherche en matière de vélo.

Organisation

La Conférence Vélo Suisse est une association à but non lucratif au sens du Code civil. Afin d'atteindre ses objectifs, elle s'appuie sur un secrétariat et un comité dont les membres ont différents domaines de compétence:

- planification, construction et réalisation;
- sécurité routière, droit et recherche;
- communication et manifestation;
- marketing et réseautage;
- comptabilité.

Les membres influencent les activités de la Conférence Vélo Suisse à travers leur participation au comité (pour un nombre restreint d'entre eux), ainsi qu'à des groupes de travail créés autour de sujets spécifiques et à travers l'assemblée générale annuelle.

Associations partenaires

OFROU, SVI, VSS, BEAA, Conseil de la sécurité routière, Pro Velo Suisse, Association suisse des piétons

Contacts

Co-présidence

Urs Walter
Tiefbauamt der Stadt Zürich
Fachstelle Fuss- und Veloverkehr
Werdmühleplatz 3, 8023 Zürich
Tel. 044 412 26 62
urs.walter@zuerich.ch

Christof Bähler
Tiefbauamt des Kantons Bern
Oberingenieurkreis II
Schermenweg 11, 3001 Bern
Tel. 031 634 23 49
christof.baehler@bve.be.ch

Secrétariat

Daniel Sigrist
c/o Planum Biel AG
Rue Rechberger 1
cp 938
2501 Biel/Bienne
Tel. 032 365 64 50
Fax 032 365 64 63
info@velokonferenz.ch
www.velokonferenz.ch